

# Dossier de candidature



## Dossier à renvoyer

au Conseiller Technique Sport et Jeunesse de la Maison du Département de rattachement (liste page 4) avant le **9 mai 2017**

**LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ÊTRE EXAMINÉS.**

Le Pass'Engagement est un dispositif qui s'adresse aux jeunes Costarmoricains de **18 à 25 ans (1992-1999)**, incitant à une **citoyenneté active et responsable**.

Il est demandé au jeune de **s'engager 2 h minimum par semaine, de septembre 2017 à juin 2018**, au sein d'une **association costarmoricaine** intervenant auprès de toutes sortes de publics.

Il s'agira, par exemple et prioritairement, de s'engager auprès d'une association d'aide aux plus démunis, d'intervenir auprès de personnes âgées ou handicapées, de réaliser de l'aide aux devoirs, d'encadrer des activités sportives ou culturelles, etc...

Cet engagement doit impérativement s'orienter sur la **notion de service rendu à la personne**.

En contrepartie, le Département des Côtes d'Armor s'engage à **soutenir le jeune dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel non démarré** - formation, permis de conduire, logement, ... - en lui octroyant **une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €**.

Une fois le dossier déposé, **un entretien aura lieu pour chaque candidat éligible au dispositif**. Cet entretien est obligatoire pour l'instruction du dossier.

Une formation collective d'1/2 journée sur le monde associatif sera proposée à chaque candidat dont le dossier aura été retenu.

## Bénéficiaire



Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Date de naissance\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Téléphone domicile\* : ..... portable\* : .....

e-mail\* : .....

Situation de famille\* :  Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Concubinage  
 Autre, précisez

Enfants à charge\* :  Oui  Non

**À noter** : pour vous joindre, nous utiliserons le téléphone, les SMS ou les mails. En cas de changement de vos coordonnées, merci de prévenir rapidement le Conseiller Technique Sport et Jeunesse en charge de votre dossier.

«Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous êtes en droit de vous opposer à l'utilisation par nos services de l'un ou l'autre de ces moyens de communication :

- Je n'autorise pas le Département des Côtes d'Armor à me contacter par téléphone
- Je n'autorise pas le Département des Côtes d'Armor à me contacter par SMS
- Je n'autorise pas le Département des Côtes d'Armor à me contacter par mail

\* Mentions obligatoires



Plus d'infos sur  
**cotesdarmor.fr**

**Côtes d'Armor**  
le Département



## Situation sociale

Conditions de logement\* :  Autonome  Hébergé(e) chez les parents  
 Autre, précisez : .....

Situation actuelle\* :  Lycéen(ne)  
 Etudiant(e)  
 Apprenti(e)  
 Formation professionnelle - secteur d'activité  
 Salarié(e) - type d'emploi  CDI  CDD  
 Travailleur en situation de handicap  
 Demandeur d'emploi  indemnisé  non indemnisé  
 Bénéficiaire d'un contrat d'insertion - lequel  
 Autre, précisez .....

Niveau d'études\* : .....

Quel est votre niveau de revenus mensuels\* :  
 300 €  
 plus de 300 € et moins de 900 €  
 plus de 900 € et moins de 1 200 €  
 plus de 1 200 €

Quelles sont vos principales sources de revenus* :	Montant/mois*
<input type="checkbox"/> RSA	.....
<input type="checkbox"/> Revenus professionnels	.....
<input type="checkbox"/> Indemnités chômage	.....
<input type="checkbox"/> Argent versé par les parents	.....
<input type="checkbox"/> Bourses (Éducation nationale / Enseignement Sup.)	.....
<input type="checkbox"/> Autres	.....
<input type="checkbox"/> Aucun revenu	.....

## L'engagement associatif

Dans quel secteur associatif allez-vous vous investir\* : (les associations de solidarité sont à privilégier)  
 Solidaire  
 Social  
 Culturel  
 Sportif  
 Autre.....

Êtes-vous déjà engagé(e) dans une association (hors adhésion)\* :  Oui  Non

Si oui, de quelle façon\* :  Encadrement d'activités - laquelle : .....  
.....  
 Membre du bureau - qualité : .....  
 Autre, précisez : .....  
.....

# Le projet



Quel est votre projet\* : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Expliquez en quelques lignes votre objectif et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir une aide pour concrétiser votre projet\* :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Coût de votre projet\* : ..... €

Date de commencement\* : ..... / ..... / ..... Durée\* : .....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier.

Fait à , ..... le .....

**Signature**

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- I Attestation d'engagement (à remettre au dépôt du dossier et au plus tard lors de l'entretien)
- I Devis du projet (à votre nom)
- I Copie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du livret de famille ou de la carte de séjour
- I Justificatif de vos ressources (avis d'imposition, dernier bulletin de salaire, prestation RSA, ...), si pas de ressources propres, joindre l'avis d'imposition complet de vos parents.
- I Justificatif de domicile (facture EDF, facture d'eau, attestation sur l'honneur de l'hébergeur)
- I Relevé d'Identité Bancaire ou Postal à votre nom.

**N.B :** En cas de départage, le Département se réserve la possibilité de prendre en compte l'avis d'imposition

«Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sous la référence 1358353.

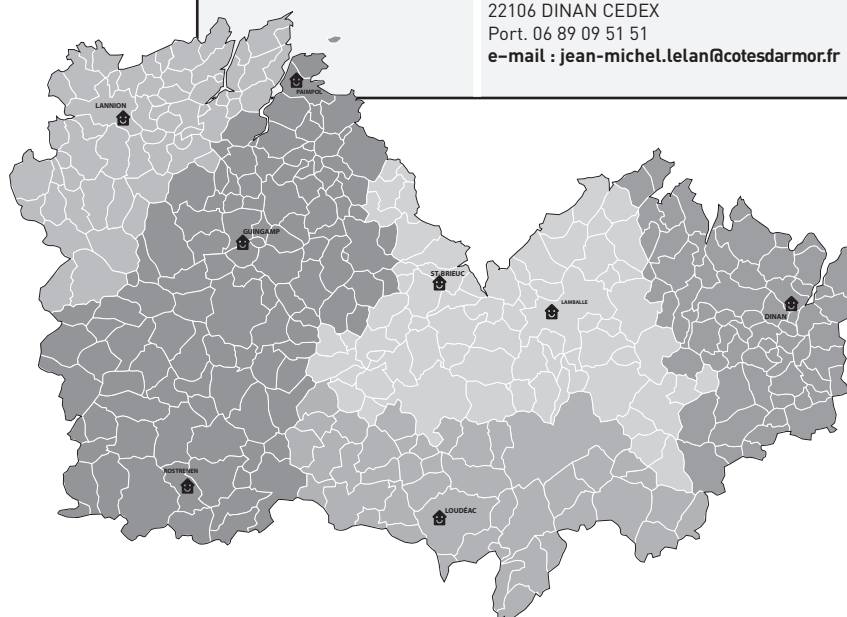
- Le Président du Département des Côtes d'Armor est responsable de ce traitement.
- Les destinataires autorisés des données sont les agents de la Direction développement territorial et citoyenneté
- Les données collectées sont supprimées 5 ans après la versement de l'aide.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour en savoir plus sur les modalités pratiques d'exercice de ce droit, contacter Département Infos Services au 02 96 62 62 22 ou écrire à [contact@cotesdarmor.fr](mailto:contact@cotesdarmor.fr)»

# Conseillers Techniques Sport Jeunesse du Département des Côtes d'Armor



Conseillers	Maisons du Département	Coordonnées
<b>PHILOUZE Noëlla</b>	Guingamp / Rostrenen Territoire de Guingamp	Maison du Département de Guingamp / Rostrenen 9 place Saint Sauveur CS 60517 22205 GUINGAMP CEDEX Tél. 02 96 43 32 65 Port. 06 89 09 51 55 <b>e-mail : noella.philouze@cotesdarmor.fr</b>
<b>BOUVIER Stéphane</b>	Guingamp / Rostrenen Territoire de Rostrenen	Maison du Département de Guingamp/Rostrenen Rue Gustave Launay 22480 SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM Tél. 02 96 29 58 21 Port. 06 89 09 51 85 <b>e-mail : stephane.bouvier@cotesdarmor.fr</b>
<b>MORICEAU Marie-Charlotte</b>	Loudéac	Maison du Département de Loudéac Rue de la Chesnaie CS 90427 22604 Loudéac cedex Tél. 02 96 66 21 12 Port. 06 07 18 79 62 <b>e-mail : marie-charlotte.moriceau@cotesdarmor.fr</b>
<b>QUÉRÉ Marc</b>	Saint-Brieuc	Maison du Département de Saint-Brieuc 76 A rue de Quintin - CS 50551 22035 SAINT-BRIEUC CEDEX Port. 06 89 09 51 57 <b>e-mail : marc.quere@cotesdarmor.fr</b>
<b>DELORME Patrice</b>	Lannion	Maison du Département de Lannion 13 boulevard Louis Guilloux CS 40728 22304 LANNION CEDEX Port. 06 89 09 51 86 <b>e-mail : patrice.delorme@cotesdarmor.fr</b>
<b>LE LAN Jean-Michel</b>	Dinan	Maison du Département de Dinan 2 place René Pléven CS 96370 22106 DINAN CEDEX Port. 06 89 09 51 51 <b>e-mail : jean-michel.lelan@cotesdarmor.fr</b>



Plus d'infos sur  
**cotesdarmor.fr**

**Côtes d'Armor**  
le Département



# Attestation d'engagement

Le Pass 'Engagement  
Un dispositif pour les 18-25 ans



Je soussigné(e)\* .....  
Président (e)  
de l'association\* .....

Objet de l'association\* .....  
.....

Adresse\* .....  
.....

m'engage à accueillir,  
en tant que bénévole,  
**M/Mme\*** .....

sur les missions  
et activités suivantes  
(notion de service  
rendu à la personnel)\*: .....

représentant\* ..... heures par semaine,  
de septembre 2017 à juin 2018 (hors vacances scolaires).

Jour(s)  
d'engagement\*: .....

Horaires  
d'engagement\*: .....

Adresse du lieu  
d'engagement  
si différente  
du siège administratif\*: .....

À ce titre, il sera  
accompagné, au sein  
de l'association,  
par M/Mme\*: .....

e-mail\*: .....

téléphone\*: ..... portable\*: .....

en lien avec  
le Conseiller  
Technique Sport  
et Jeunesse (CTSJ)  
de la Maison  
du Département de: .....

M/Mme: .....

téléphone: ..... portable: .....

e-mail: .....

M/Mme\*: .....

sera couvert par l'assurance de l'association, pour les risques  
d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses activités au  
sein de l'association.

Fait à\*: .....

le\*: .....

## Signatures\*

L'Association

Le Bénévole  
(bénéficiaire du Pass'engagement)

# Mode d'emploi

**Le Pass'engagement** est un dispositif incitant à une **citoyenneté active et responsable** qui s'adresse aux jeunes Costarmoricains de **18 à 25 ans**. Il est ainsi demandé au jeune de **s'engager 2h minimum par semaine**, de septembre 2017 à juin 2018, **au sein d'une association costarmoricaine** sur une action se situant impérativement autour de la notion de service rendu à la personne.

En contrepartie, **le Département des Côtes d'Armor s'engage à soutenir le jeune** dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel **en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €**.

Vous serez accompagnés par **le Conseiller Technique Sport et Jeunesse de la Maison du Département de votre territoire, référent sur ce dispositif** (réception/étude/éligibilité du dossier, entretien avec le jeune, suivi dans l'association d'accueil et évaluation du dispositif).



## Jeune

- Né(e) entre 1992 et 1999.
- Téléchargez le dossier sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr), rubriques citoyenneté puis jeunesse, ou retirez-le dans la Maison du Département de votre territoire.
- Complétez et déposez-le pour le **9 mai 2017**, accompagné des documents demandés, à la Maison du Département de votre territoire, à l'intention du Conseiller Technique Sports et Jeunesse (CTSJ).
- Trouvez votre association, dans le département. Cette dernière remplira l'attestation d'engagement avec vous, vous l'ajouterez au dossier ou la transmettez lors de votre entretien.
- Si votre dossier est éligible, vous serez convoqué à un entretien **obligatoire**, afin d'échanger sur votre engagement, votre projet, vos motivations (mai/juin).
- Votre dossier est retenu définitivement, vous recevrez une confirmation par courrier en septembre.
- Contactez alors votre association pour débiter votre engagement bénévole (de septembre 2017 à juin 2018).
- Une formation collective d'½ journée sur le monde associatif vous sera proposée (vacances de la Toussaint 2017). Un passeport bénévole vous sera remis, qu'il vous faudra compléter avec l'association. Deux contacts – téléphoniques ou RDV – seront organisés avec le conseiller technique sport et jeunesse/vous/l'association (en décembre 2017 et mai 2018).

## Association

- Accueillir un jeune, dans le cadre du Pass'Engagement, c'est lui permettre de s'investir de façon citoyenne et bénévole, mais aussi de concrétiser un projet personnel/professionnel.
- Pour l'association, il s'agit de promouvoir son activité et de renforcer son équipe de bénévoles.
- Cet accueil s'effectue en plusieurs étapes :
- Rencontre avec le jeune, afin d'échanger sur votre association (statuts, fonctionnement...) et les missions (notion de service à la personne) qu'il pourrait réaliser lors de son bénévolat.
  - Remplir et signer l'attestation d'engagement, que le jeune transmettra dans son dossier ou lors de son entretien.
  - Confirmation par le jeune de l'acceptation définitive de son dossier (septembre).
  - Début de l'engagement bénévole du jeune – de septembre 2017 à juin 2018 – à raison de 2h minimum par semaine.
  - Un suivi s'effectuera grâce au passeport bénévole remis au jeune, que vous complétez avec lui, afin de valoriser les compétences acquises lors de son bénévolat. Deux contacts – téléphoniques ou RDV – avec le conseiller technique sport et jeunesse/vous et le jeune sont également à prévoir (en décembre 2017 et mai 2018).